



Province de Québec

Certificat

Art. 44, C. 70, S.R.Q., 1964

No du dossier 546,692.

Succession de M Gilberte Boisjoli, Mme H. Gagné.

en son vivant de St-Cyrille de Wendover, Cté Drumm.

décédé le 19 juin 1972.

Vu les déclarations et autres pièces produites au Ministère du revenu de la Province de Québec et l'attestation en regard de la signature du soussigné, la transmission des biens ci-après décrits peut être complétée, savoir:

La moitié indivise de:

Un terrain, mesurant deux arpents de largeur sur la profondeur qu'il y a à partir du chemin jusqu'à la rivière Nicolet, connu et désigné comme étant une partie du lot ~~neuf~~ cent vingt-et-un (P. 121) dans la paroisse de St-Léonard, comté de Nicolet, du cadastre officiel du canton de Wendover, comté de Nicolet;

Lequel immeuble est borné d'un bout au nord-est par la Rivière Nicolet, à l'autre bout au sud-ouest au chemin public, du côté nord-ouest au terrain d'Elphège Fleurant ou représentants et de l'autre côté au sud-est par le terrain d'Henri Brunelle ou représentants. . .b.



1043861069

Fait et signé à Québec, ce 24 juillet 19 72.

Droits acquittés

Officier du Revenu spécialement autorisé.

Aucun droit exigible

Officier du Revenu spécialement autorisé.

Officier du Service de la comptabilité

ENREGISTRÉ PAR DÉPÔT

le.....19.....

à.....hres.....m.

Régistrateur,

Nil

NO. *Nil*

S-12-16 (Cout.)

CS

ENREGISTRÉ PAR DÉPÔT

le.....9 août.....19 72

à.....hres.....m.

Clair Perre

Régistrateur,

NO. 66830



Province de Québec

Ministère du Revenu

**CERTIFICAT DE DROITS
DE SUCCESSION**

Succession

Document important

~~66795~~ 66830